

TABLE DES MATIERES

I - LOI N° 2001- 476 DU 9 AOUT 2001	
D'ORIENTATION SUR L'ORGANISATION GENERALE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	7
TITRE PREMIER - DE L'ADMINISTRATION DECONCENTREE	8
CHAPITRE 1 - LA REGION	9
CHAPITRE 2 - LE DEPARTEMENT	11
CHAPITRE 3 - LA SOUS-PREFECTURE	13
CHAPITRE 4 - LE VILLAGE	14
TITRE II - DE L'ADMINISTRATION DECENTRALISEE	15
CHAPITRE 1 - REGLES COMMUNES A TOUTES LES COLLECTIVITES TERRITORIALES	15
CHAPITRE 2 - DE L'ORGANISATION	16
SECTION 1 - LA REGION	16
SECTION 2 - LE DEPARTEMENT	17
SECTION 3 - LE DISTRICT	18
SECTION 4 - LA VILLE	18
SECTION 5 - LA COMMUNE	19
CHAPITRE 3 - DE LA TUTELLE	19
CHAPITRE 4 - DE LA COOPERATION	19
TITRE III - DISPOSITIONS FINALES	20
II - LOI N° 2001-477 DU 9 AOUT 2001 RELATIVE A L'ORGANISATION DU DEPARTEMENT ET DECRET N° 2002-143 DU 11 MARS 2002 FIXANT LE NOMBRE DES CONSEILLERS GENERAUX PAR DEPARTEMENT	21
A - LOI N° 2001-477 DU 9 AOUT 2001 RELATIVE A L'ORGANISATION DU DEPARTEMENT	21 bis
TITRE PREMIER - DES DISPOSITIONS GENERALES	22
CHAPITRE PREMIER - DE LA CREATION, DES LIMITES ET DE LA DENOMINATION DU DEPARTEMENT	22
CHAPITRE 2 - DES COMPETENCES DU DEPARTEMENT	23
TITRE II - DES CONSEILS GENERAUX	23
CHAPITRE 1 - DE LA FORMATION DES CONSEILS GENERAUX	24
SECTION 1 - DU MODE DE SCRUTIN	24
SECTION 2 - DE L'ELIGIBILITE ET DE L'INELIGIBILITE	25
SECTION 3 - DE LA PRESENTATION DES CANDIDATURES	27
SECTION 4 - DU RECENSEMENT DES VOTES ET DE LA PROCLAMATION DES RESULTATS	29
SECTION 5 - DES INCOMPATIBILITES	30
SECTION 6 - DU CONTENTIEUX ELECTORAL	31
SECTION 7 - DE LA VACANCE DE SIEGE DU CONSEIL GENERAL	32

CHAPITRE 2 - DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL GENERAL	33
SECTION 1 - DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT	33
SECTION 2 - DES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL GENERAL	37
CHAPITRE 3 - DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL GENERAL	42
CHAPITRE 4 - DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL DEPARTEMENTAL	42
SECTION 1 - DE LA CREATION ET DE LA COMPOSITION.	42
SECTION 2 - DES ATTRIBUTIONS	43
TITRE III - DU PRESIDENT ET DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL	43
CHAPITRE 1 - DE LA COMPOSITION DU BUREAU	43
CHAPITRE 2 - DU STATUT DES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL	45
SECTION 1 - DES DROITS ET AVANTAGES	45
SECTION 2 - DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES	46
CHAPITRE 3 - DU FONCTIONNEMENT DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL	48
SECTION 1 - DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT	48
SECTION 2 - DES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	48
CHAPITRE 4 - DES ATTRIBUTIONS DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL	51
SECTION 1 - DES ATTRIBUTIONS DU BUREAU	51
SECTION 2 - DES ATTRIBUTIONS DU PRESIDENT	51
CHAPITRE 5 - PUBLICITES DES ACTES DES AUTORITES DEPARTEMENTALES	52
TITRE IV - DE L'ADMINISTRATION DEPARTEMENTALE	53
CHAPITRE 1 - DU PERSONNEL DEPARTEMENTAL	54
CHAPITRE 2 - DU DOMAINE DEPARTEMENTAL ET DES BIENS DEPARTEMENTAUX	54
SECTION 1 - DU DOMAINE DEPARTEMENTAL	54
SECTION 2 - DES BIENS DEPARTEMENTAUX	55
CHAPITRE 3 - DES DONS ET LEGS	56
CHAPITRE 4 - DES BIENS ET DROITS INDIVIS ENTRE PLUSIEURS DEPARTEMENTS	57
CHAPITRE 5 - DES MARCHES, CONVENTIONS ET CONTRATS DEPARTEMENTAUX	57
CHAPITRE 6 - DES TRAVAUX DEPARTEMENTAUX	58
CHAPITRE 7 - DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DEPARTEMENTAUX	58
CHAPITRE 8 - DE LA PARTICIPATION A DES ENTREPRISES PRIVEES OU A DES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE	59

TITRE V - DES ACTIONS JUDICIAIRES ET DE LA RESPONSABILITE DEPARTEMENTALE	60
CHAPITRE PREMIER - DES ACTION JUDICIAIRES	60
CHAPITRE 2 - DE LA RESPONSABILITE DES DEPARTEMENTS	61
TITRE VI - DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	62
CHAPITRE 1 - DES CONFERENCES INTERDEPARTEMENTALES	62
CHAPITRE 2 - DES ASSOCIATIONS MIXTES	63
TITRE VII - DE LA TUTELLE DES DEPARTEMENTS	63
TITRE VIII - DES DISPOSITIONS DIVERSES ET FINALES	66

B - DECRET N° 2002-143 DU 11 MARS 2002

FIXANT LE NOMBRE DES CONSEILLERS GENERAUX PAR DEPARTEMENT	67
--	-----------

ANNEXE AU DECRET N° 2002-143 DU 11 MARS 2002

FIXANT LE NOMBRE DES CONSEILLERS GENERAUX PAR DEPARTEMENT	69
--	-----------

C - DECRET N° 2002-189 DU 2 AVRIL 2002

DETERMINANT LES REGLES DE DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL	81
---	-----------

III - STATUT DU DISTRICT D'ABIDJAN **84**

A - LOI N° 2001- 478 DU 9 AOUT 2001

PORTANT STATUT DU DISTRICT D'ABIDJAN	84 bis
---	---------------

TITRE PREMIER - DES DISPOSITIONS GENERALES	85
---	-----------

TITRE II - DES COMPETENCES DU DISTRICT D'ABIDJAN	85
---	-----------

TITRE III - DU CONSEIL DU DISTRICT	86
---	-----------

CHAPITRE 1 - DE LA COMPOSITION DU CONSEIL DU DISTRICT	87
--	-----------

SECTION 1 - DE L'ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DU DISTRICT AU SUFFRAGE DIRECT.	87
---	-----------

§1 - Du mode de scrutin	87
--------------------------------	-----------

§2 - De l'éligibilité et de l'inéligibilité des candidats	88
--	-----------

§3 - De la présentation des candidatures	90
---	-----------

§4 - Du recensement des votes et de la proclamation des résultats	91
--	-----------

§5 - Des incompatibilités	92
----------------------------------	-----------

§6 - Du contentieux électoral	94
--------------------------------------	-----------

§7 - De la vacance de sièges du Conseil du District	95
--	-----------

SECTION 2 - LA DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL DU DISTRICT ISSUS DES CONSEILS MUNICIPAUX.	95
---	-----------

CHAPITRE 2 - DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DU DISTRICT	95
--	-----------

SECTION 1 - DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT.	95
---	-----------

SECTION 2 - DES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT.	98
---	-----------

CHAPITRE 3 - DES AURIBUTIONS DU CONSEIL DU DISTRICT	100
TITRE IV - DU BUREAU ET DU GOUVERNEUR DU DISTRICT	102
CHAPITRE 1 - DE LA COMPOSITION DU BUREAU	102
CHAPITRE 2 - DU STATUT DES MEMBRES DU BUREAU	103
SECTION 1 - DES DROITS ET AVANTAGES	103
SECTION 2 - DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES	104
CHAPITRE 3 - DU FONCTIONNEMENT BUREAU	105
SECTION 1 - DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT	105
SECTION 2 - DES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	106
CHAPITRE 4 - DES ATTRIBUTIONS DU BUREAU ET DU GOUVERNEUR DU DISTRICT	108
SECTION 1 - DES ATTRIBUTIONS DU BUREAU	108
SECTION 2 - DES ATTRIBUTIONS DU GOUVERNEUR DU DISTRICT	109
TITRE V - DU COMITE CONSULTATIF DU DISTRICT	110
CHAPITRE 1 - DE LA COMPOSITION	110
CHAPITRE 2 - DES ATTRIBUTIONS	111
TITRE VI - DE L'ADMINISTRATION DU DISTRICT	112
CHAPITRE 1 - DU PERSONNEL DU DISTRICT	112
CHAPITRE 2 - DES DONS ET LEGS	112
CHAPITRE 3 - DES MARCHES CONVENTIONS ET CONTRATS DU DISTRICT	113
CHAPITRE 4 - DES TRAVAUX DU DISTRICT	113
TITRE VII - DES RESSOURCES DU DISTRICT	114
TITRE VIII - DES COMMUNES DU DISTRICT	114
TITRE IX - DE LA TUTELLE DU DISTRICT	115
TIRE X - DES DISPOSITIONS DIVERSES	116
B - LOI N° 2002- 44 DU 21 JANVIER 2002	
PORTANT STATUT DU DISTRICT DE YAMOOUSSOUKRO	117
TITRE PREMIER - DES DISPOSITIONS GENERALES	118
TITRE II - DES COMPETENCES DU DISTRICT DE YAMOOUSSOUKRO	118
TITRE III - DU CONSEIL DU DISTRICT	119
CHAPITRE 1 - DE LA COMPOSITION DU CONSEIL DU DISTRICT	120
SECTION 1 - DE L'ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DU DISTRICT AU SUFFRAGE DIRECT.	120
§1 - Du mode de scrutin	120
§2 - De l'éligibilité et de l'inéligibilité des candidats	121
§3 - De la présentation des candidatures	123
§4 - Du recensement des votes et de la proclamation des résultats	125
§5 - Des incompatibilités	126
§6 - Du contentieux électoral	127

§7 - De la vacance de sièges du Conseil du District	128
SECTION 2 - DE LA DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL DU DISTRICT ISSUS DES CONSEILS MUNICIPAUX.	128
CHAPITRE 2 - DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DU DISTRICT	129
SECTION 1 - DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT.	129
SECTION 2 - DES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT.	131
CHAPITRE 3 - DES AURIBUTIONS DU CONSEIL DU DISTRICT	133
TITRE IV - DU BUREAU ET DU GOUVERNEUR DU DISTRICT	135
CHAPITRE 1 - DE LA COMPOSITION DU BUREAU	135
CHAPITRE 2 - DU STATUT DES MEMBRES DU BUREAU	136
SECTION 1 - DES DROITS ET AVANTAGES	136
SECTION 2 - DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES	137
CHAPITRE 3 - DU FONCTIONNEMENT DU BUREAU	138
SECTION 1 - DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT	138
SECTION 2 - DES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	139
CHAPITRE 4 - DES ATTRIBUTIONS DU BUREAU ET DU GOUVERNEUR DU DISTRICT	141
SECTION 1 - DES ATTRIBUTIONS DU BUREAU	141
SECTION 2 - DES ATTRIBUTIONS DU GOUVERNEUR DU DISTRICT	142
TITRE V - DU COMITE CONSULTATIF DU DISTRICT	143
CHAPITRE 1 - DE LA COMPOSITION	143
CHAPITRE 2 - DES ATTRIBUTIONS	144
TITRE VI - DE L'ADMINISTRATION DU DISTRICT	145
CHAPITRE 1 - DU PERSONNEL DU DISTRICT	145
CHAPITRE 2 - DES DONS ET LEGS	145
CHAPITRE 3 - DES MARCHES, CONVENTIONS ET CONTRATS DU DISTRICT	146
CHAPITRE 4 - DES TRAVAUX DU DISTRICT	146
TITRE VII - DES RESSOURCES DU DISTRICT	147
TITRE VIII - DES COMMUNES DU DISTRICT	147
TIRE IX - DE LA TUTELLE DU DISTRICT	148
TIRE X - DES COMPOSITIONS DIVERSES	149
IV- LOI N° 2003- 208 DU 07 JUILLET 2003	
TRANSFERT ET REPARTITION DE COMPETENCES	150
A - LOI N° 2003- 208 DU 07 JUILLET 2003	
PORTANT TRANSFERT ET REPARTITION DE COMPETENCES DE L'ETAT AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES	150 bis
TITRE I - DISPOSITIONS GENERALES	151
TITRE II - DES COMPETENCES ATTRIBUEES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES	152

CHAPITRE 1 – DES COMPETENCES DE LA REGION	153
CHAPITRE 2 – DES COMPETENCES DU DEPARTEMENT	158
CHAPITRE 3 – DES COMPETENCES DU DISTRICT	163
CHAPITRE 4 – DES COMPETENCES DE LA VILLE	169
CHAPITRE 5 – DES COMPETENCES DE LA COMMUNE	175
TITRE III – DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DES ATTRIBUTIONS DE COMPETENCES	181
TITRE IV – DISPOSITIONS TRANSITOIRES	181
TITRE V – DISPOSITIONS FINALES	182

B - LOI N° 2003- 489 DU 26 DECEMBRE 2003

PORTANT REGIME FINANCIER, FISCAL ET DOMANIAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	183
---	-----

LIVRE I – LE REGIME FINANCIER	184
PREMIERE PARTIE – DU BUDGET ET DE LA COMPTABILITE	184
TITRE I – BUDGET	184
CHAPITRE 1 – DISPOSITIONS GENERALES	184
CHAPITRE 2 – ELABORATION DU BUDGET	186
CHAPITRE 3 – VOTE DU BUDGET	187
CHAPITRE 4 – MODIFICATIONS BUDGETAIRES EN COURS D'EXERCICE	189
CHAPITRE 5 – EXECUTION DU BUDGET	190
SECTION 1 – DISPOSITIONS GENERALES	190
SECTION 2 – RECETTES	190
SECTION 3 – DEPENSES	191
SECTION 4 – CREDITS PROVISOIRES	193
SECTION 5 – COMPTES HORS BUDGET	194
CHAPITRE 6 – CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET	195
TITRE II – COMPTABILITE	196
CHAPITRE 1 – DISPOSITIONS GENERALES	196
CHAPITRE 2 – LE TRESORIER	197
CHAPITRE 3 – L'ENCAISSE GENERALE COMPTABLE	199
CHAPITRE 4 – LES COMPTES	200
CHAPITRE 5 – LE CONTROLE ET LA VERIFICATION DES COMPTES	200

DEUXIEME PARTIE – DES CHARGES ET DES RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	201
TITRE I – LES CHARGES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	201
CHAPITRE 1 – DISPOSITIONS COMMUNES A TOUTES LES COLLECTIVITES TERRITORIALES	201
CHAPITRE 2 – DISPOSITIONS PARTICULIERES A CHAQUE COLLECTIVITE TERRITORIALE	202

TITRE II – LES RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	207
CHAPITRE 1 – LES RECETTES FISCALES	207
CHAPITRE 2 – LES TAXES REMUNERATOIRES ET LES REDEVANCES	208
CHAPITRE 3 – L'AIDE DE L'ETAT	208
CHAPITRE 4 – LES FONDS DE CONCOURS ET D'AIDE EXTERIEURE	210
CHAPITRE 5 – LES EMPRUNTS	211
CHAPITRE 6 – LES REVENUS DU PATRIMOINE ET DU PORTEFEUILLE	211
CHAPITRE 7 – LES PRODUITS DE L'ALIENATION DES BIENS DU PATRIMOINE ET DU PORTEFEUILLE	211
CHAPITRE 8 – LES DONS ET LEGS	212
CHAPITRE 9 – RECETTES DIVERSES ET ACCIDENTELLES	212

LIVRE II – LE REGIME FISCAL	212
PREMIERE PARTIE – DISPOSITIONS GENERALES APPLICABLES A TOUTES LES COLLECTIVITES TERRITORIALES	212
TITRE I – GENERALITES	212
TITRE II – CONTENTIEUX DES IMPOTS ET TAXES PERCUS PAR LES SERVICES DE L'ETAT	214
TITRE III – CONTENTIEUX DES AUTRES TAXES	214
CHAPITRE 1 – PRESCRIPTION DE L'ACTION DE L'ADMINISTRATION	214
CHAPITRE 2 – JURIDICTION CONTENTIEUSE-RECLAMATION ET DEGREVEMENT D'OFFICE	215
CHAPITRE 3 – JURIDICTION GRACIEUSE	217
SECTION 1 – REMISES, MODERATIONS ET TRANSACTIONS	217
SECTION 2 – COTES IRRECOUVRABLES	217

DEUXIEME PARTIE – DISPOSITIONS APPLICABLES A CHAQUE COLLECTIVITE TERRITORIALE	218
TITRE I – IMPOTS D'ETAT DONT LE PRODUIT EST ATTRIBUE AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES	218
TITRE II – TAXES REGIONALES	218
CHAPITRE 1 – TAXES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	218
CHAPITRE 2 – TAXE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	219
TITRE III – TAXES DEPARTEMENTALES	220
CHAPITRE 1 – TAXE DEPARTEMENTALE D'EQUIPEMENT (LOI N° 2005-161 DU 27/04/2005)	220
CHAPITRE 2 – TAXE DE DEVELOPPEMENT DEPARTEMENTAL	220
TITRE IV – TAXES DE DISTRICT	220
CHAPITRE 1 – TAXE SUR LES TAXIS INTERURBAINS ET INTERCOMMUNAUX OU CEUX DOTES D'UN COMPTEUR	221

CHAPITRE 2 – TAXE SUR LA LOCATION OU L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES CLASSEES D'INTERET URBAIN ET NATIONAL	221
CHAPITRE 3 – PRELEVEMENT SUR LE PRODUIT DES JEUX DE CASINO	222
CHAPITRE 4 – TAXE SUR LA PUBLICITE A SUPPORT MOBILE	222
CHAPITRE 5 – TAXES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	223
TITRE V – TAXES URBAINES	223
CHAPITRE 1 – TAXE SUR LES TAXIS INTERURBAINS ET INTERCOMMUNAUX OU CEUX DOTES D'UN COMPTEUR	224
CHAPITRE 2 – TAXE SUR LA LOCATION OU L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES CLASSEES D'INTERET URBAIN ET NATIONAL	224
CHAPITRE 3 – PRELEVEMENT SUR LE PRODUIT DES JEUX DE CASINO	225
CHAPITRE 4 – TAXE SUR LA PUBLICITE A SUPPORT MOBILE	225
TITRE VI – TAXES COMMUNALES	226
CHAPITRE 1 – TAXES COMMUNALES PERCUES PAR VOIE DE ROLE	226
SECTION 1 – TAXE FORFAITAIRE DES PETITS COMMERÇANTS ET ARTISANS	226
SECTION 2 – TAXE SUR LES LOCAUX LOUES EN GARNI	227
CHAPITRE 2 – TAXES COMMUNALES PERCUES SUR TITRE DE RECETTES	227
SECTION 1 – TAXE COMMUNALE D'ÉQUIPEMENT	228
SECTION 2 – TAXE SUR LES POMPES DISTRIBUTRICES DE CARBURANT	228
SECTION 3 – TAXE SUR LES TAXIS	229
SECTION 4 – TAXE SUR LES CHARRETTES ET POUSSE-POUSSE	229
SECTION 5 – TAXE SUR L'EXPLOITATION DES EMBARCATIONS	230
SECTION 6 – TAXE SUR L'EXPLOITATION DES EMBARCATIONS DE PLAISANCE	230
SECTION 7 – TAXE SUR LA PUBLICITE	231
SECTION 8 – TAXE SUR LES ENTREES PAYANTES AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES	233
SECTION 9 – TAXE SUR LA LOCATION OU L'EXPLOITATION DE TERRAINS ET INSTALLATIONS DE SPORT	233
SECTION 10 – TAXE SUR LES SPECTACLES ET GALAS	234
SECTION 11 – TAXE SUR LES SPECTACLES CINEMATOGRAPHIQUES	235
SECTION 12 – TAXE SUR LES ETABLISSEMENTS DE NUIT	235
SECTION 13 – TAXES SUR PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	236

TROISIEME PARTIE – DISPOSITIONS DIVERSES	236
LIVRE III – LE REGIME DOMANIAL	237
TITRE I – COMPOSITION DU DOMAINE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	237
TITRE II – GESTION DU DOMAINE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	239
CHAPITRE 1 – DOMAINE PUBLIC	239
CHAPITRE 2 – DOMAINE PRIVE	240
LIVRE IV – DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES	241